



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45
www.fr.ch/ce

Aux médias accrédités auprès de la
Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 29 mars 2023

Communiqué de presse

Comptes 2022 : un excellent résultat grâce aux revenus de la BNS et à la bonne résistance de l'économie cantonale

Après d'importantes attributions à des fonds et provisions afin d'anticiper les besoins à venir, les comptes 2022 de l'Etat de Fribourg affichent un résultat positif de 0,5 million de francs. Ce résultat découle en particulier des montants bien plus conséquents que prévu versés par la Banque nationale suisse et des revenus fiscaux supérieurs aux prévisions, tout en s'appuyant sur une bonne maîtrise des dépenses.

Dans sa séance du 28 février 2023, le Conseil d'Etat a arrêté les résultats des comptes 2022 qui se présentent de la manière suivante :

- > un excédent de revenus du compte de résultats s'élevant à 0,5 million de francs ;
- > un excédent de dépenses de 187,3 millions de francs au compte des investissements ;
- > un excédent de financement de 138,2 millions de francs ;
- > un degré d'autofinancement de 173,7 %.

Compte de résultats	Comptes 2022	Budget 2022	Variations	Comptes 2021
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs
Revenus	4517,3	3900,2	+ 617,1	4072,3
Charges	4516,8	3899,9	+ 616,9	4071,6
Excédent de revenus (+) / de charges (-)	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,7

Avant les attributions aux fonds et provisions, le résultat des comptes 2022 se solde par un excédent de revenus de l'ordre de 192 millions de francs.

I. Des revenus nettement à la hausse

Les revenus de l'exercice 2022 s'élèvent à 4517,3 millions de francs, soit un chiffre de 15,8 % supérieur au budget. Le total des revenus comprend en particulier la couverture par une provision de la comptabilisation des contributions de l'Etat-employeur dans le cadre de la réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF) pour un montant de 302 millions de francs. La situation se présente comme suit :

Revenus	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Variations par rapport au budget 2022	Variations par rapport aux comptes 2021
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en %
Fiscalité cantonale	1447,5	1350,3	1367,3	+ 97,2	+ 5,9
Revenus des biens, taxes, émoluments et contributions	590,3	434,5	623,2	+ 155,8	- 5,3
Transferts	1960,1	1907,3	1855,2	+ 52,8	+ 5,7
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	470,3	162,1	178,9	+ 308,2	+ 162,9
Revenus extraordinaires	-	-	0,9	-	- 100,0
Imputations internes	49,1	46,0	46,8	+ 3,1	+ 4,9
Total	4517,3	3900,2	4072,3	+ 617,1	+ 10,9

L'évolution globale des revenus, de plus de 617 millions de francs par rapport au budget, est due à des opérations comptables particulières et s'explique principalement par les points suivants :

- > les produits de la fiscalité cantonale sont supérieurs de 7,2 % par rapport aux prévisions budgétaires, ceci dans un contexte conjoncturel chahuté et tout en poursuivant la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité des entreprises. Le plan de relance en faveur de l'économie cantonale a contribué à soutenir la demande et à influencer positivement sur les activités économiques, culturelles et sportives à travers tout le canton. Il convient de relever que les perspectives conjoncturelles de mi-2021, au moment de l'élaboration du budget 2022, décrivaient encore une évolution difficile de l'économie et du climat de consommation, en raison des effets de la pandémie. La réalité fut bien différente, avec une croissance économique soutenue ;
- > le poste « Revenus des biens, taxes, émoluments et contributions » présente un écart positif important de 35,9 % par rapport au budget, principalement en raison du versement de la part au bénéfice de la BNS à hauteur de 149,9 millions de francs ;
- > l'évolution constatée dans le poste « Revenus de transferts » provient en grande partie de l'augmentation significative des dédommagements de collectivités publiques (+ 38,1 millions de francs, dont 27,4 millions de francs en lien avec les récupérations des dépenses d'aide sociale pour des demandeurs d'asile et les réfugiés) et de la part à l'impôt fédéral direct (+ 14,3 millions de francs). En ce qui concerne les subventions acquises, les montants dépassent le budget (+ 9,5 millions

de francs) et sont dus notamment aux subventions fédérales plus élevées, en particulier pour la HES-SO//FR et les prestations complémentaires AVS/AI ;

- > le poste « Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux » présente une croissance significative de 308,2 millions de francs, due principalement au paiement évoqué ci-dessus de la contribution de l'employeur à la réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat ; montant compensé par un prélèvement sur la provision constituée à cet effet aux comptes 2020.

II. Des charges sous contrôle

Le total des charges de fonctionnement de l'année 2022 s'élève à 4516,8 millions de francs, soit 616,9 millions de francs de plus (+ 15,8%) que prévu au budget. Les charges comprennent la comptabilisation des contributions de l'Etat-employeur dans le cadre de la réforme de la CPPEF (302 millions de francs), comme mentionné plus haut. La situation se présente comme suit :

Charges	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Variations par rapport au budget 2022	Variations par rapport aux comptes 2021
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en %
Personnel	1697,9	1389,8	1383,1	+ 308,1	+ 22,8
Transferts	1874,3	1829,2	1898,3	+ 45,1	- 1,3
Consommation de biens et services	418,2	394,8	389,5	+ 23,4	+ 7,4
Amortissements	186,1	161,0	123,3	+ 25,1	+ 50,9
Charges financières et comptables	55,4	51,2	52,1	+ 4,2	+ 6,3
Financements spéciaux	234,9	73,9	177,8	+ 161,0	+ 32,1
Charges extraordinaires	50,0	-	47,5	+ 50,0	+ 5,3
Total	4516,8	3899,9	4071,6	+ 616,9	+ 10,9

Le dépassement constaté est imputable aux principaux points suivants :

- > les charges de personnel dépassent de 22,2 % celles prévues au budget, principalement en raison des coûts enregistrés au titre des mesures transitoires et compensatoires liées à la réforme de la Caisse de prévoyance. Cet écart s'explique aussi par des dépenses supplémentaires de charges de personnel à la HES-SO//FR et l'Université entièrement financées par des recettes externes. A cela s'ajoutent des charges de personnel supplémentaires engagés dans le contexte de la crise sanitaire, compensées par des recettes complémentaires. En tenant compte de ces éléments, les charges de personnel sont finalement légèrement en-dessous du budget. Le volume de la masse salariale 2022 comprend notamment 93,1 nouvelles unités, essentiellement dans le secteur de l'enseignement obligatoire et de la formation professionnelle ;

- > les charges de transferts ont dépassé l'estimation budgétaire (+ 45,1 millions de francs), en raison des mesures d'aides liées à la crise sanitaire et de l'octroi de l'aide sociale en faveur des requérants d'asile et des réfugiés ;
- > la variation par rapport au budget du poste « Financements spéciaux » est due principalement à l'alimentation de plusieurs provisions et fonds détaillée au chapitre V.

III. Un volume d'investissements nettement à la hausse

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs
Dépenses d'investissements	228,7	238,4	133,4
Dépenses d'entretien des bâtiments et des routes	33,4	30,1	33,2
Total	262,1	268,5	166,6
Autofinancement en % des investissements nets	173,7%	68,3%	208,5%

Le volume des investissements s'est considérablement accru en 2022 par rapport aux années antérieures et a compensé les très faibles dépenses des deux exercices précédents, lourdement impactés par la crise sanitaire. Cette évolution est due en particulier aux aménagements d'immeubles (Université, Hôtel cantonal, Arsenaux 41), aux achats d'immeubles ainsi qu'aux subventions d'investissements (piscine de Marly, bâtiment pour la formation professionnelle à Villaz-St-Pierre, soutiens aux mesures énergétiques). Les achats de titres sont également en hausse, en raison d'une part de la dotation en capital de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) par le transfert de propriété des terrains et immeubles destinés à la politique foncière active, et d'autre part du fait de la réalisation de la première partie de la recapitalisation de Bluefactory Fribourg SA, à hauteur de 12,5 millions de francs.

IV. Impacts de la crise du Covid sur les dépenses

Les comptes 2022 ont été à nouveau sensiblement impactés par la crise sanitaire. En effet, de nombreuses mesures, mises en place dès 2020, ont généré d'importantes dépenses en 2022 également. Globalement, les charges brutes en lien avec la pandémie de Covid-19 se sont élevées à 70,6 millions de francs sur l'exercice, dont 22,2 millions de francs se rapportant aux différentes mesures de soutien à l'économie et 31,5 millions de francs concernant un soutien aux hôpitaux publics. Un montant de 16,9 millions de francs est en outre imputable aux autres charges en lien avec la crise de Covid-19, dont principalement 9,8 millions de francs destinés à la Task Force sanitaire et 4,9 millions de francs pour les indemnités supplémentaires aux compagnies de transports publics. Certaines de ces dépenses ont enregistré des récupérations et participations, portant ainsi le total des charges nettes à 57,4 millions de francs. Les dépenses en lien avec la pandémie de Covid-19 ont été couvertes par des contributions fédérales et par un prélèvement sur la provision créée à cet effet. Les montants liés au plan de relance ont, quant à eux, été entièrement couverts par un prélèvement sur le fonds de relance. Cumulées, les dépenses liées à la pandémie s'élèvent à plus de 334 millions de francs à fin 2022.

V. Attributions aux fonds et provisions

Plusieurs fonds et provisions ont été mis à contribution de manière parfois intensive durant la crise sanitaire. Au vu du résultat favorable des comptes 2022, le Conseil d'Etat a décidé de renflouer, dans le cadre des opérations de bouclage, certains fonds et provisions afin d'anticiper différentes charges ou diminution de recettes à venir. Les attributions les plus importantes sont les suivantes :

- > 75 millions de francs pour la reconstitution de la provision destinée à faire face aux fluctuations des revenus de la BNS (aucun versement prévu en 2023 et fortes incertitudes pour les versements futurs) ;
- > 50 millions de francs pour renforcer le fonds d'infrastructures afin de compléter le préfinancement de grands projets prévus dans le cadre du Plan financier 2022-2026 (assainissements énergétiques et nouveaux bâtiments notamment).
- > 20 millions de francs pour couvrir les coûts additionnels liés à l'augmentation de l'activité hospitalière, y compris hospitalisations hors canton ;
- > 15 millions de francs pour compléter la provision en vue d'un assainissement financier à venir de l'HFR.

VI. Perspectives

Le résultat des comptes 2022 peut être qualifié de très satisfaisant au vu de la situation sanitaire et géopolitique qui a prévalu tout au long de l'année. Ceci s'explique avant tout par la progression significative et non prévue de certaines recettes extérieures au canton, à la croissance de l'économie cantonale nettement supérieures aux prévisions ainsi qu'à une maîtrise efficace des charges courantes.

La situation financière de l'Etat demeure bonne, en particulier grâce aux réserves et provisions constituées au cours des années antérieures qui ont permis d'assumer des chocs tels que ceux subis entre 2020 et 2022. Des solutions ont ainsi pu être rapidement mises en place pour répondre aux besoins de la population et de l'économie fribourgeoise, sans péjorer de manière trop importante les finances cantonales. Le bon résultat des comptes 2022 permet de reconstituer partiellement les réserves et provisions dans le but de consolider la situation.

Concernant les perspectives d'avenir des finances cantonales, plusieurs facteurs parlent en faveur d'un certain optimisme, alors que d'autres signes appellent plutôt à la prudence et à un renforcement de la vigilance. Les risques majeurs concernent les fluctuations des recettes fédérales, en particulier la part au bénéfice de la BNS et les revenus issus de la péréquation financière fédérale. A cela s'ajoute la croissance continue des charges, avec de nombreuses demandes de prestations additionnelles en lien avec la croissance démographique, le vieillissement de la population ou encore la lutte contre le réchauffement climatique. De manière générale, les incertitudes élevées liées aux perspectives économiques et conjoncturelles, exacerbées par le conflit en Ukraine et la persistance de menaces quant à l'approvisionnement énergétique, constituent également des risques qu'il convient de prendre en considération.